

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

AMENDEMENT

N ° AS1011

présenté par

Mme Descamps, M. Becht, M. Ledoux, M. Naegelen, Mme Sage, M. Vercamer et M. Zumkeller

ARTICLE 38

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.